

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 66 (1940)
Heft: 3

Nachruf: Steiger, Alexandre de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

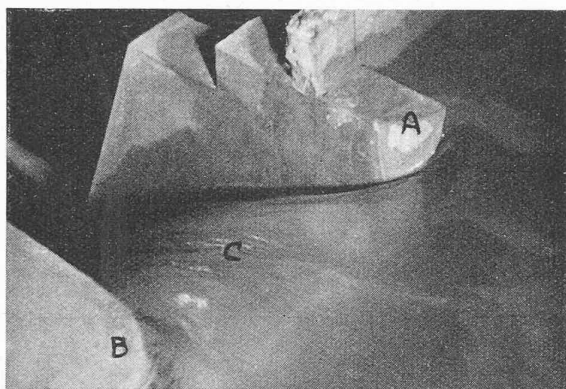


Fig. 15. — Entrée de l'une des passes.
A et B, avant-becs coniques ; C, lame-déversante.

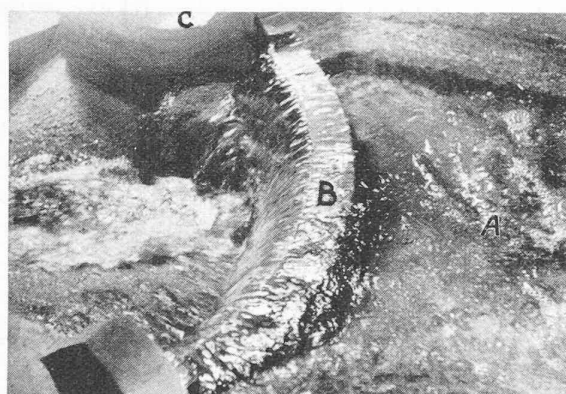


Fig. 13. — Ecoulement à l'aval du bassin amortisseur, sur le barrage-voûte B. On distingue en C l'usine.

dèle a permis de relever avec exactitude les diverses lames déversantes et d'établir la courbe-enveloppe des jets (fig. 14).

c) Le coefficient de débit des pertuis dépend, cela va sans dire, de la forme des tabliers des vannes proprement dits, sujet qui sera traité dans le chapitre suivant, mais aussi dans une très large mesure de la manière dont l'eau est amenée dans les passes. La figure 15 donne une image de l'une des passes de l'évacuateur. De nombreuses mesures de vitesse en grandeur et en direction, le relevé des niveaux d'eau, l'observation de l'allure de l'écoulement dans cette région ont conduit, après examen de diverses solutions, à adopter pour la tête amont des bajoyers la forme donnée à la figure 15 qui, tout en répondant aux exigences constructives, est satisfaisante au point de vue hydraulique.

Il ressort du graphique figure 16 que le remplacement des avant-becs de forme cylindrique par des avant-becs coniques (sommet en bas) permet d'augmenter le débit de 10 % environ tout en garantissant un écoulement moins tumultueux, c'est-à-dire une nappe plus régulière et sans porter aucun préjudice au fonctionnement de la vanne, bien au contraire. Nous verrons par contre sous III, qu'en cherchant à pousser autant que possible le coefficient de débit au moyen des formes du tablier des

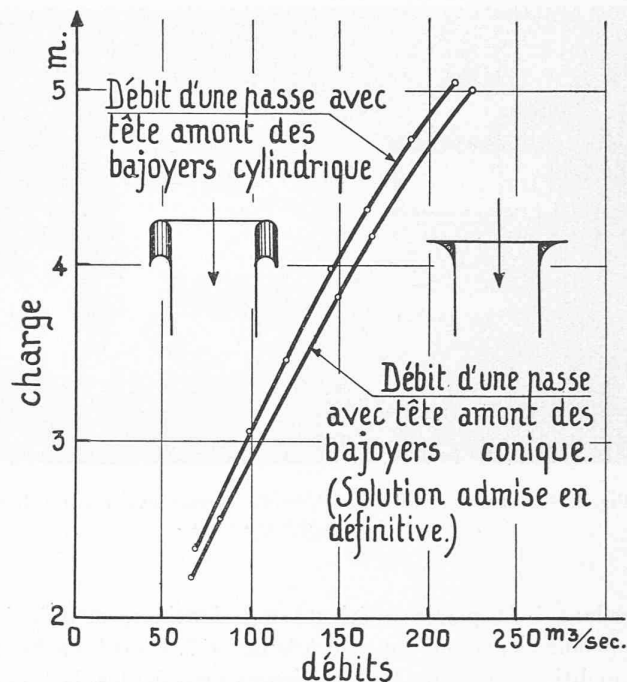


Fig. 16. — Influence de la forme des avant-becs sur le débit des passes.

vannes (dos du déversoir) on risque de se créer d'autres difficultés du fait des dépressions agissant sur la vanne.
(A suivre.)

NÉCROLOGIE

Alexandre de Steiger, ingénieur.

1868 - 1939

L'un des derniers jours de décembre mourait à Berne, après une courte maladie, dans sa soixante-douzième année, *Alexandre de Steiger*, ancien ingénieur en chef à l'*Inspectorat fédéral de travaux publics*. Ses amis et tous ceux qui eurent le privilège de travailler sous sa direction ou avec sa collaboration ont appris avec tristesse le décès de celui qui prit il y a une année seulement sa retraite après une longue et brillante carrière.

Il avait en terre romande des attaches et des liens d'amitié qui dataient du temps où, après avoir suivi les écoles secondaires de Berne, il était venu faire ses études supérieures à *Lausanne* où l'*Ecole d'ingénieurs de l'Université* lui décernait en 1889 le diplôme d'ingénieur constructeur. L'Association amicale des anciens élèves de l'E. I. L. le comptait parmi ses membres les plus dévoués.

Sa carrière d'ingénieur débuta en 1890. Durant deux ans il prit part à la construction de divers ouvrages comme ingénieur d'études ou conducteur de travaux, entre autres à l'entreprise J. Chappuis-de Stockhalper lors de la construction du chemin de fer Viège-Zermatt.

De 1892 à 1898 il occupe la place d'ingénieur cantonal adjoint à Glaris et dirige la construction de la route du Klausen. Il est ainsi d'emblée aux prises avec les forces naturelles, marque une prédilection pour les questions

géologiques, étudie de nombreux cas de corrections de rivières et de torrents et acquiert de l'expérience dans les questions relatives aux glissements de terrain.

Lorsqu'en novembre 1898 il est nommé ingénieur à l'*Inspectorat fédéral des travaux publics*, il est admirablement préparé à sa tâche et l'immense champ d'activité qui s'offre à lui convient absolument à son tempérament et à ses capacités. A l'expérience déjà acquise s'ajoute un don d'observation exceptionnel qui constitue l'un des traits les plus remarquables de sa personnalité d'homme et d'ingénieur. Cette perspicacité devait lui permettre de venir à bout en maintes occasions des problèmes les plus ardu. Il attachait plus de valeur aux fruits d'une longue observation de la nature qu'aux raisonnements basés sur des considérations théoriques.

En 1927 le Conseil fédéral le nommait ingénieur en chef à l'*Inspectorat fédéral des travaux publics*, charge qu'il assumait jusqu'en décembre 1938. Il n'est pas possible, dans le cadre de cette courte notice, de donner même une simple énumération des travaux dont il fut l'instigateur et qui furent exécutés sous son contrôle, durant ces quarante années au service de la Confédération. Son nom restera attaché à l'assainissement des plaines du Rhône, du Rhin et du Tessin et l'une des tâches qu'il prenait le plus à cœur était la correction des torrents, rendant d'immenses services à nos populations montagnardes.

Alexandre de Steiger était un esprit droit et ouvert, sa bonne foi n'était jamais prise en défaut. Il jouit durant toute sa carrière de la confiance et de la haute estime des autorités fédérales et cantonales avec lesquelles il était du fait de ses fonctions constamment en relation.

Georges Mercier, architecte.

La Société vaudoise des ingénieurs et des architectes vient de perdre en la personne de M. Georges Mercier, architecte, un membre éminent qui rendit de très grands services à notre association dont il fut secrétaire puis président. L'auteur des lignes qui suivent¹ a remarquablement dit ce que furent la personnalité du défunt et les multiples aspects de sa grande et féconde activité.

C'était le fils de J.-J. Mercier, philanthrope lausannois, et de M^{me} Mercier-de Molin, qui habite le château de Pradegg s. Sierre; il était né à Lausanne le 19 mars 1886,

fréquenta le Collège classique, suivi pendant un an des cours à l'Université, fit ses études d'architecte à l'Ecole polytechnique de Zurich et à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, dont il était diplômé. Il s'établit comme architecte à Lausanne tout en s'occupant avec intelligence des intérêts familiaux, de multiples entreprises industrielles, commerciales, de toute la vie artistique, musicale, intellectuelle de sa ville et de son canton. Il avait obtenu des prix dans les concours d'architecture ouverts pour l'hôtel

de la Société de Banque Suisse, pour le bâtiment des Services industriels en 1922. Il fonctionna dans de nombreux jurys d'architecture. Il a été secrétaire puis président de la *Société vaudoise des ingénieurs et architectes*. Il a été président de l'Ecole d'art de Lausanne. Le 29 septembre 1923, il était nommé membre du conseil de l'Ecole cantonale de dessin et d'arts décoratifs.

Il était administrateur de la Compagnie du Lausanne-Ouchy et des Eaux de Bret, fondée par son grand-père, J.-J. Mercier, de la Société immobilière d'Ouchy, de la Société des câbleries et tréfileries de Cossonay-gare, des Galeries du commerce, des Entrepôts fédéraux, etc., etc.

Il portait à Lausanne et à son développement un intérêt éclairé qui lui fit accepter la lourde présidence de la Société de déve-

loppement de Lausanne, devenue l'Association des intérêts de Lausanne. Il présida ce groupement jusqu'au mois de mai 1938, date où il fut remplacé par M. Arthur Randin. Il fut, dès sa fondation et jusqu'en 1938, président du Golf de Lausanne. On lui doit de nombreuses initiatives. A maintes reprises, il a aidé des groupements d'utilité publique, des institutions de bienfaisance, ou des associations intellectuelles.

G. Mercier portait aux beaux-arts, à la musique, au théâtre un intérêt éclairé qui lui fit payer longtemps de sa personne et soutenir généreusement des entreprises artistiques. Il a fait partie du comité des Soirées de Lausanne, dès 1919 du comité du Théâtre du Jorat qu'il présida de 1924 jusqu'en 1931. C'est à G. Mercier qu'on doit la création, à Lausanne, et les brillantes représentations, dès 1925, d'un théâtre de Marionnettes, pour lequel il fit aménager et décorer une salle dans son immeuble du Grand-Chêne. Les Lausannois n'ont pas oublié ces représentations charmantes.

Dans l'armée, il était depuis le 31 décembre 1918 capitaine du génie.

On regrettera la mort de cet homme généreux, dévoué, au commerce très agréable, qui continua les traditions de



GEORGES MERCIER

¹ Notice parue dans la *Gazette de Lausanne*.